

# ACCRO'MATHS soutien scolaire à domicile du CP à la Terminale



L'association ACCRO'MATHS voit le jour en 2006. Son but initial est d'aider les élèves en mathématiques en complétant et affinant le travail réalisé en classe. Au fil des années et des demandes, ACCRO'MATHS évolue et propose du soutien scolaire dans les matières générales grâce à une équipe de professionnels de l'enseignement.

## Prestations

- **Aide aux devoirs** en primaire  
L'intervenant aide votre enfant à faire ses devoirs au moins 1 soir par semaine.
- **Soutien scolaire hebdomadaire** dans une ou plusieurs matières au moins 1h/semaine
- **Cours pendant les vacances uniquement**
- **Préceptorat** pour les enfants déscolarisés ou en l'absence d'un professeur en classe.

## Avantages du soutien scolaire

Seul avec l'intervenant, le cours se déroule dans le **calme**, votre enfant travaille à son rythme.

Votre enfant peut poser **ses** questions et l'intervenant cible **ses** lacunes.

Les **points essentiels** des différents chapitres sont abordés, les **notions antérieures** non acquises sont reprises pour faciliter la compréhension du programme actuel. Puis des exercices de difficulté croissante, sont proposés en vue de préparer ses contrôles ou son examen.

## Notre équipe

Notre équipe est constituée de professionnels de l'enseignement. Elle est composée, en majorité, des mêmes intervenants depuis 2006. Ils maîtrisent les programmes scolaires, les compétences attendues pour chaque niveau. Ils sont rigoureux, ponctuels, investis et pédagogues.

## Matières proposées :

**Maths, Physique-chimie, Anglais, Espagnol, Français, Philosophie, Histoire-géo, Aide aux devoirs.**

## Fonctionnement administratif

L'association est mandataire : vous êtes l'employeur de vos intervenants et gérez ensemble le bon déroulement des cours. Cependant l'association vous libère des tâches administratives suivantes :

1. URSSAF : création de votre compte employeur, règlement de vos cotisations patronales et salariales trimestriellement.
2. PAIE : Elaboration des bulletins de salaire et envoi à votre salarié.
3. POLE EMPLOI : Elaboration des attestations de fin de contrat et envoi à votre salarié.
4. IMPOTS : Calcul et création des attestations fiscales des salariés et des employeurs.

## Les tarifs:

- ❖ **60 € de frais divers annuels** : par famille et pour l'année scolaire
- ❖ Les tarifs horaires, **avant déduction fiscale**, varient selon le niveau scolaire.
- ❖ Les tarifs horaires incluent le salaire, les indemnités et les congés payés de l'intervenant, les charges salariales et patronales, les prestations de l'association.

Niveau	Primaire	Collège	Lycée
Tarif horaire pour toutes formules	35 €	37 €	40 €

Ces tarifs sont **fiscalement déductibles à -50%**. (article 199 Sexdécies du CGI), grâce à un agrément de l'état n° 2006 -1. 91.28.

## Comment s'inscrire ?



- 1) Choisir une formule : **Formule annuelle** (24 h ou 30 h) } 2 heures d'essai  
Ou **Formule trimestrielle** (12h) } payées incluses
- La formule ponctuelle** (6h) est disponible uniquement pendant les vacances.  
Et en fin d'année, le nombre d'heures peut s'adapter aux besoins pour finir l'année.

Les heures inutilisées au 31 Août de l'année scolaire en cours sont perdues et non remboursables.

### Nous donnons priorité aux formules annuelles

#### Divers cas particuliers :

- Pour 2 enfants de niveaux différents, choisir des formules pour chaque enfant
- Pour 2 enfants de même niveau :
  - Ou
    - Choisir des formules annuelles à partager équitablement entre les 2 enfants
    - Choisir des formules annuelles ou trimestrielles par enfant
- Pour 1 seul enfant avec plusieurs matières :
  - Ou
    - Choisir une formule annuelle à partager équitablement entre 2 matières
    - Choisir une formule annuelle ou trimestrielle par matière

Lorsqu'une formule est épuisée, elle prend fin sans aucune démarche. Vous pouvez choisir une nouvelle formule à tout moment de l'année en contactant l'association. Les nouveaux cours pourront commencer après paiement de la nouvelle facture. Merci d'anticiper au moins 2 heures avant la fin de la première formule si vous ne souhaitez pas interrompre les cours.

#### 2) Documents à envoyer toute inscription:

- Dossier d'inscription complété, signé. (à télécharger dans l'onglet inscription du site)
- Les différents règlements en totalité selon le choix du ou des formules.

(Voir les pages suivantes : « Les différentes formules de cours » et « Devis »)

#### 3) Début des cours :

Dès réception du dossier complet :

- Vous recevez un mail de confirmation.
- Votre intervenant vous contacte pour planifier la première séance de cours.
- Vous recevez des contrats de travail à signer avec votre intervenant lors des premiers cours ainsi qu'un reçu de vos règlements.

#### 4) Arrêt des cours :

- Les formules comprennent 2 heures d'essai payées, au terme desquelles vous pouvez choisir de rompre le contrat ou de changer d'intervenant selon les disponibilités.

En cas d'arrêt, les heures inutilisées seront remboursées ainsi que les frais annuels.

A partir de la 3<sup>ème</sup> heure, vous vous engagez à finir les heures du forfait choisi (sauf cas exceptionnel à étudier en accord avec l'intervenant et l'association mais les frais annuels sont acquis).

- **L'intervenant** peut également demander à arrêter les cours en cas d'annulation trop fréquente des cours ou par manque d'intérêt de la part de l'élève.
- **L'association** peut également exiger l'arrêt des cours non payés à la date indiquée sur la facture.

ACCRO'MATHS 54 rue fontaine 91180 ST GERMAIN LES ARPAJON

01 60 85 45 30 06 08 32 80 88 ( Mme BLARD) [accromaths91@aol.com](mailto:accromaths91@aol.com)

Site web : [accromaths91.e-monsite.com](http://accromaths91.e-monsite.com)